

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Jean DUBUET
M. Thierry FALCONNET	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-François DODET	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. François DESEILLE	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER
Mme Anne DILLENSEGER	M. Patrick ORSOLA	M. Adrien GUENE.
M. Charles ROZOY	M. François NOWOTNY	
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Édouard CAVIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat-Logement - SOLIHA Côte d'Or - Demande de subvention pour l'année 2016

Cette association de type loi 1901, membre du réseau national des PACT, a été créée en 1950 avec pour objet de participer à l'amélioration de l'habitat ancien. Suite à la fusion en mai 2016 de la Fédération des PACT avec la Fédération nationale Habitat et Développement, a été adoptée la dénomination « SOLIHA » Solidaires pour l'Habitat.

L'association SOLIHA Côte d'Or compte 14,1 ETP (15 salariés) au 31/05/2016 et s'appuie sur un budget prévisionnel 2016 de 750 000 €.

Outre les produits liés à son activité rémunérée de prestations de services (animation d'opérations programmées, réalisation de diagnostics techniques, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la mise en location,...), ses missions reposent sur l'information, la sensibilisation et le conseil du grand public en matière de travaux et de rénovation.

A ce titre et en complément de son accueil téléphonique ou dans ses locaux, l'association participe aux différents salons thématiques et à plusieurs actions de communication via les différents médias.

Ainsi, et compte tenu de ses missions d'intérêt général à caractère social, SOLIHA Côte d'Or est bénéficiaire de subventions de fonctionnement émanant des collectivités locales que sont le Conseil Départemental (56 000 € pour 2016) et le Grand Dijon.

Pour l'exercice 2016, SOLIHA Côte d'Or sollicite de la Communauté Urbaine une subvention de 5 000 €. Pour mémoire, le montant de la subvention 2015 du Grand Dijon a porté sur 15 800 €.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à SOLIHA Côte d'Or - 4, rue de la Redoute - BP 37610 - 21076 DIJON CEDEX -, au titre de ses missions d'intérêt général, une subvention de 5 000 € pour l'exercice 2016, dont le mandatement interviendra en un seul versement au début du second semestre ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2016 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 73
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 21 PROCURATIONS